

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 4 avril 2023

**Rue de Lausanne 78
1202 Genève**

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 DES ACTIONNAIRES DE ONE SWISS BANK SA

**Mardi 4 avril 2023 à 9h30 [CET]
au nouveau siège de la Banque
Rue de Lausanne 78 – 1202 Genève
et simultanément en visioconférence via Microsoft Teams**



ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2022 et du rapport annuel 2022

Les comptes audités présentent un bénéfice de CHF 657'876 et des fonds propres de CHF 43'298'997.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2022 et le rapport annuel 2022.

2 Décision relative à l'affectation du résultat au bilan au 31 décembre 2022

Considérant le résultat net 2022 de CHF 657'876 et la perte reportée au bilan de CHF 5'290'102, la perte au bilan s'élève à CHF 4'632'226.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de couvrir la perte au bilan avec la réserve légale issue du bénéfice.

3 Versement d'un dividende

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de CHF 0.15 par titre, soit au total CHF 2'269'590 prélevés sur les réserves.

4 Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de donner pleine décharge aux administrateurs de ONE swiss bank SA pour leur gestion durant l'exercice 2022.

5 Élections au Conseil d'administration et au Comité de rémunération

5.1 Membres du Conseil d'administration

Geneviève Berclaz n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat pour des raisons personnelles.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la nomination d'un nouvel administrateur et la réélection individuelle, en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an, des autres administrateurs :

Le Conseil d'administration propose donc :

- 5.1.1 Alessandro Bizzozero, réélection**
- 5.1.2 Frédéric Binder, réélection**
- 5.1.3 Jean-Claude Favre, réélection**
- 5.1.4 Roland Müller-Ineichen, réélection**
- 5.1.5 Hélène Weidmann, élection en tant que nouvelle administratrice**

Profil de Me Hélène Weidmann

Maître Hélène Weidmann est avocate associée au sein de l'Etude d'affaires nationale BianchiSchwald. Elle a 15 ans d'expérience dans le conseil aux entreprises privées et publiques ainsi qu'aux entrepreneurs. Experte dans le domaine des transactions commerciales et du droit boursier, Hélène est reconnue par SIX Swiss Exchange Regulation comme représentante agréée dans les domaines des emprunts, instruments dérivés et droits de participation. Elle est, par ailleurs, titulaire d'un LL.M. de la New York University School of Law obtenu après ses études de droit aux universités de Lausanne et Zurich.

5.2 Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'élection de Frédéric Binder en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an. Frédéric est avocat conseil et administrateur indépendant. Il a occupé des postes de direction dans deux institutions bancaires privées, en Suisse et à l'étranger. Avec plus de 25 ans d'expérience, il apporte une expertise pragmatique et orientée solutions dans les domaines juridique, réglementaire, commercial et de gouvernance. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et d'un Master en droit européen de l'Université Libre de Bruxelles.

5.3 Membres du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale :

- 5.3.1 L'élection en qualité de membre du Comité de rémunération pour une durée de fonction d'un an de Frédéric Binder.**
- 5.3.2 L'élection en qualité de membre du Comité de rémunération pour une durée de fonction d'un an de Hélène Weidmann.**

6 Élection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection de BFGB SA, Genève, en qualité de représentant indépendant au sens du Code des Obligations (Art. 689b et suivants), jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

7 Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'organe de révision statutaire pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

8 Rémunération du Conseil d'administration et du Comité de direction

8.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2022

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport de rémunération 2022 dans le cadre d'un vote consultatif.

8.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver la rémunération globale du Conseil d'administration d'un montant maximal de CHF 280'000 net de contributions sociales ou TVA pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2023 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2024.

8.3 Comité de direction

8.3.1 Rémunération fixe

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver la rémunération globale fixe pour les membres du Comité de direction d'un montant maximal de CHF 2'000'000 pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2023 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2024.

8.3.2 Rémunération incitative variable

Le Conseil d'administration propose également que soient attribués des bonus aux membres du Comité de Direction pour un montant total de CHF 275'000.

9 Modification statutaire

Suite à la révision du droit des sociétés, ancrée dans le Code des Obligations (Art. 620 et suivants), le Conseil d'administration a décidé de mettre à jour les statuts (mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi, précision de certaines clauses et mise à jour au niveau de la forme).

Le Conseil d'administration propose d'accepter les modifications proposées. Une note incluant un comparatif mettant en évidence les modifications apportées aux statuts est disponible sur le site internet de ONE à l'adresse :



<https://oneswissbank.com/#investors>.

10 Divers et questions

Informations

L'Assemblée générale du 4 avril 2023 se tiendra en présentiel. Le Conseil d'administration est heureux d'accueillir les actionnaires dans le nouveau siège de la banque après deux ans de restriction d'accès en raison de la pandémie de Covid 19.

La possibilité de suivre l'Assemblée générale à distance est maintenue, cependant **aucun vote ne sera accepté lors de l'Assemblée générale pour les actionnaires connectés à distance**. Les actionnaires connectés à distance qui souhaitent exercer leurs droits de vote doivent donc envoyer à l'avance leurs instructions de vote par email au représentant indépendant, selon les modalités indiquées aux paragraphes « C. Demande de carte de vote et exercice des droits » et « D. Instructions de vote au représentant indépendant » ci-dessous.



Toute demande pour suivre l'Assemblée générale en visioconférence doit être adressée à investorrelations@oneswiss.com. Un lien pour suivre l'Assemblée générale par visioconférence Microsoft Teams sera envoyé par email en même temps que les documents de vote.

A Enregistrement des actions

L'enregistrement des actions sur le registre tenu par *Computershare* n'est pas automatique et doit être expressément demandé par l'actionnaire à la banque auprès de laquelle sont déposées ses actions (cf. [guide « How to register my ONE shares ? »](#)) dans la partie Relations investisseurs sur le site internet de ONE à l'adresse suivante :



Aucune inscription d'actions nominatives ne sera effectuée dans le registre des actions entre le 17 mars 2023 - 18h00 CET et le 5 avril 2023 - 08h00 CET.



Les détenteurs d'action(s) nominative(s) qui souhaitent exercer leurs droits de vote doivent donc enregistrer leurs actions et solliciter d'ici au **17 mars 2023 à 18h00 CET** une carte de vote (cf. section C. Demande de documents de vote et exercice des droits).

B Documentation relative à l'Assemblée générale

Le rapport annuel, le rapport de rémunération et les rapports de révision pour l'exercice 2022 sont à disposition sur le site internet de ONE à l'adresse suivante :



<https://oneswissbank.com/#investors>

C Demande de carte de vote et exercice des droits

Conformément à l'article 16 des statuts du 10 mars 2022 de ONE, seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du **17 mars 2023 à 18h00 CET** pourront exercer leurs droits de vote lors de l'Assemblée générale.

Les documents nécessaires à l'exercice de leurs droits de vote doivent être demandés **avant le 17 mars 2023 18h00 CET** par email à l'adresse suivante :



investorrelations@oneswiss.com

Les documents de vote seront adressés par email. Aucune carte de vote ne sera remise le jour même de l'Assemblée générale.

Aucun vote ne sera possible à distance durant l'Assemblée générale ordinaire.

Les actionnaires souhaitant se connecter à distance devront avoir transmis leurs instructions de votes au préalable au représentant indépendant.

D Instructions de vote au représentant indépendant

Les instructions de vote peuvent être transmises :

- (i) Par email à BFGB SA à l'attention de Monsieur Gianfranco Bonzanigo : bfgb@bluewin.ch.

La procuration en faveur du représentant indépendant ainsi que le formulaire contenant les instructions nécessaires et la carte de vote doivent lui être remis directement par l'actionnaire **au plus tard le jeudi 30 mars 2023 à 18h00 CET**.

- (ii) Par voie électronique sur le portail *gvote* de *Computershare* à l'adresse suivante :



gvote.ch

Les actionnaires ont ainsi la possibilité d'octroyer des pouvoirs et des instructions au représentant indépendant par la voie électronique. La participation par voie électronique, respectivement tout changement aux instructions transmises par voie électronique, sont possibles jusqu'au **jeudi 30 mars 2023, à 24h00 CET**.

E Questions au Conseil d'administration / propositions pour l'ordre du jour

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions ou soumettre des propositions à l'ordre du jour par écrit à la Présidente du Conseil d'administration, ONE swiss bank SA, Chemin des Mines 9, 1202 Genève, **au plus tard le 17 mars 2023 à 18h00 CET**.

Genève, le 9 mars 2023

ONE swiss bank SA
Le Conseil d'administration